



Formation courte (à distance)

Littérature pour la jeunesse : initiation à l'analyse d'albums pour enfants

Cette formation fournit les bases nécessaires pour développer sa propre capacité d'analyse critique d'un album pour enfants, en donnant d'une part des bases historiques, et d'autre part une méthodologie de l'analyse interprétative.

Objectifs

- ▶ Acquérir une bonne connaissance historique et critique du phénomène éditorial de l'album pour enfants ;
- ▶ Développer une bonne capacité d'analyse des livres destinés aux jeunes enfants, permettant, en situation professionnelle, d'effectuer, en autonomie, des choix avisés.

Public visé

- ▶ Bibliothécaires
- ▶ Enseignants du premier degré
- ▶ Animateurs, éducateurs
- ▶ Orthophonistes
- ▶ Lecteurs bénévoles
- ▶ Libraires, éditeurs

INTERVENANT

Responsable pédagogique :

- ▶ Cécile BOULAIRE, Maître de conférences HDR à l'université de Tours.

Auteur de :

- *Les "Petits Livres d'Or": des albums pour enfants dans la France de la guerre froide*, Presses Universitaires François-Rabelais, 2016.

- *Mame : Deux siècles d'édition pour la jeunesse*, PUR-PUFR, 2012.

<https://album50.hypotheses.org>

Prérequis

Pour suivre ce cours, le stagiaire doit disposer :

- ▶ d'un ordinateur avec navigateur web (dernière version du navigateur Firefox - téléchargeable gratuitement sur Internet) et Flash à jour
- ▶ d'un dispositif audio (casque ou hauts parleurs)
- ▶ d'un accès internet stable, avec un débit suffisant de manière à pouvoir regarder sans difficulté les séquences vidéo préparées pour vous. Test de débit à effectuer sur le site <http://www.degrouptest.com/test-debit.php>. Une connexion inférieure à 8Mb/s n'est pas suffisante pour une navigation sereine dans le cours (le temps de chargement risque d'être relativement long).

25 heures de contenu

- vidéos
- Web conférences
- Quiz
- Documents complémentaires

Lieu de la formation

Formation
entièrement
à distance

Groupe de 20 personnes max.

Dates : de février à juin 2018

Renseignements et inscriptions :
Mylène SENAMAUD au 02.47.36.81.37
mylene.senamaud@univ-tours.fr

Tarif 2017/2018 : 750 €⁽¹⁾ nets

⁽¹⁾ Il existe un tarif pour les particuliers autofinçant leur formation.



Programme de la formation

- ▶ La formation, entièrement à distance, comporte 15 séquences. Ces séquences se répartissent en deux modules :
 - le premier (5 séquences) initie à l'histoire de l'album
 - le second (10 séquences) est consacré à la méthode d'analyse de l'album.

- ▶ Chaque séquence offre au stagiaire des contenus vidéos, sous la forme d'unités d'un quart d'heure environ (de 2 à 5 unités par séquence) ; des compléments imprimables (corpus d'albums étudiés, bibliographies, extraits & citations...) ; des exercices interactifs sous forme de quiz, de travaux individuels à déposer en ligne. La réalisation de l'activité de la séquence conditionne l'accès à la séquence suivante.

- ▶ Deux web-conférences, d'une durée d'1 heure chacune, scandent le déroulement de la formation, et permettent aux stagiaires d'interagir avec l'enseignant. Un forum de discussion permet aussi les interactions avec l'enseignant et les autres stagiaires.

Conditions d'admission

- ▶ La candidature doit être déposée en ligne

CANDIDATURE
EN LIGNE

www.formation-continue.univ-tours.fr

Validation

- ▶ Attestation de fin de stage.



Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 3 mars 2017 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2017-2018. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

